

# LES COLLÉGIENS ET LE TRAVAIL RÉMUNÉRÉ PENDANT LES ÉTUDES : PORTRAIT D'UN PHÉNOMÈNE SOCIAL EN EXPANSION

L'un des traits marquants de l'évolution de la jeunesse au Québec depuis 1980 réside dans la progression fulgurante du travail rémunéré pendant les études (Bonin, 2007; Gendron et Hamel, 2004). Qu'ils soient au secondaire, au cégep ou à l'université, une majorité d'élèves sont désormais engagés dans la dualité travail et études. Pour mieux apprécier cette évolution chez les collégiens, mentionnons qu'au tournant des années 1980, moins de un collégien sur cinq occupait un emploi durant l'année scolaire. À la fin de cette décennie, la proportion doublait. Puis, au début de l'an 2000, cette même proportion dépassait le seuil des 60%. Actuellement, sept élèves sur dix s'y consacrent, tant les filles que les garçons. Et, selon les moyennes que nous avons calculées, ils y consacrent plus d'heures qu'ils n'en accordent à l'étude à l'extérieur de la classe.

L'objet de cet article est de rendre compte des principales caractéristiques de ce phénomène social tel qu'il est vécu dans le réseau collégial et de son lien avec la réussite scolaire. Des paramètres d'intervention pour favoriser la réussite scolaire dans le contexte de la conciliation travail et études sont également présentés. Le tout puise aux principaux résultats d'une récente étude sur le travail rémunéré et la réussite scolaire (Roy, Bouchard et Turcotte, 2008), réalisée sur trois ans (2005-2008), dans l'ensemble du réseau collégial, auprès d'un échantillon de 1 729 élèves répartis dans 51 collèges publics et privés. Précisons que la recherche a adopté une méthodologie mixte, à savoir un volet quantitatif (enquête par questionnaire) et un volet qualitatif (groupes de discussion).

## ► PORTRAIT D'ENSEMBLE

Globalement, 72% des élèves occupent un emploi pendant leurs études collégiales; ils y accordent en moyenne 17 heures par semaine. Le tableau 1 rend compte de la répartition des collégiens selon le nombre d'heures qu'ils consacrent à un emploi pendant l'année scolaire. Si ce tableau nous indique que près de 30% des élèves inscrits à l'enseignement collégial n'occupent pas un emploi rémunéré pendant leurs études, il nous révèle aussi que la moyenne d'heures consacrées par les élèves au travail rémunéré est de 17 heures. Cette moyenne de 17 heures de travail rémunéré par semaine, jumelée à des études à temps plein au collège, est appréciable.

Plus encore, les élèves de l'enseignement collégial ont un emploi du temps chargé, comme en fait foi le tableau 2, réalisé auprès d'élèves du Cégep de Sainte-Foy.

En additionnant les heures passées chaque semaine en classe, celles accordées à l'étude en dehors de la classe ainsi que celles consacrées à un travail rémunéré, on arrive à une semaine moyenne de 50 heures. Ces données mettent en relief le

temps que les collégiens accordent aux études et à un travail rémunéré sur une base hebdomadaire, et ce, en sus du temps qu'ils accordent aux loisirs, aux repas, au sommeil, etc. Ces données nous mettent également à distance du mythe du collégien paresseux, comme le faisaient aussi d'autres études, dont celle de Marshall (2007), réalisée auprès d'adolescents canadiens de 15 à 19 ans.

Près de la moitié des collégiens (46%) occupent un emploi pendant leurs études pour accroître leur autonomie (financière et par rapport aux parents, principalement). Ce motif supplante tous les autres. Un élève sur cinq ayant un emploi dit toutefois travailler pour assurer sa subsistance; généralement, les élèves de ce groupe sont plus âgés, ont parfois des responsabilités familiales et bénéficient peu ou pas d'un soutien parental financier aux études.

Les emplois occupés par les élèves sont surtout de petits boulots – des *Mcjobs* (Roy, 2008) –, principalement dans le secteur des ventes et le secteur de la restauration (plus de 90% des emplois recensés). En général, les élèves apprécient leur emploi. Même si la grande majorité d'entre eux (82%) considèrent que leur emploi a peu ou pas de liens avec leur programme de formation au collège, ils considèrent toutefois qu'ils y développent des aptitudes ainsi que des compétences complémentaires à leur formation collégiale. Figurent parmi les retombées identifiées par les élèves l'acquisition d'une meilleure capacité à gérer le stress, à s'adapter à diverses situations, à mieux communiquer, à développer leur sens des responsabilités, à s'affirmer, à se donner une plus grande discipline personnelle, à se doter d'habiletés techniques diversifiées, etc. Enfin, le travail est un lieu de socialisation que les élèves apprécient et qui leur procure beaucoup de satisfaction personnelle, de l'avis de la majorité d'entre eux.



**MARIE-ANNE TURCOTTE**  
Professeure  
Dép. des Techniques de  
travail social  
Cégep de Sainte-Foy



**JOSÉE BOUCHARD**  
Professeure  
Dép. des Techniques de  
travail social  
Cégep de Sainte-Foy



**JACQUES ROY**  
Professeur  
Dép. des Techniques de  
travail social  
Cégep de Sainte-Foy  
Membre-chercheur à  
l'Observatoire Jeunes  
et Société

## TRAVAIL RÉMUNÉRÉ ET RÉUSSITE SCOLAIRE

Indubitablement, le travail rémunéré pendant les études n'est pas sans exercer une influence, parfois tangible, sur la trajectoire scolaire des élèves. Et cette influence n'a pas une direction unique. C'est ainsi qu'à faible dose, le travail rémunéré peut même s'avérer être un facteur d'engagement aux études, alors qu'à forte dose, il peut compromettre la réussite scolaire et la persévérance aux études, comme l'indique le tableau 3.

Ce tableau nous permet d'observer deux choses : sur la base des moyennes scolaires des élèves, l'emploi pendant les études n'est pas en soi contre-indiqué. Le sommet atteint quant aux résultats scolaires se retrouve même chez ceux qui consacrent entre une et quatre heures à leur emploi pendant la semaine. Par ailleurs, c'est à compter de 25 heures de travail rémunéré par semaine que leur réussite scolaire est moins assurée.

*[...] à faible dose, le travail rémunéré peut [...] s'avérer être un facteur d'engagement aux études, alors qu'à forte dose, il peut compromettre la réussite scolaire et la persévérance aux études.*

Compte tenu de l'impact de ce seuil de 25 heures sur le rendement scolaire, nous avons examiné plus en détail le profil des élèves concernés. Bon nombre de variables caractérisant ce groupe d'élèves sont associées négativement à la réussite scolaire. C'est ainsi que ces collégiens, par comparaison aux autres, se disent moins soutenus financièrement et moralement par leurs parents dans la poursuite de leurs études; ils doivent davantage compter sur un emploi comme principale source de revenu; ils

Tableau 1

### RÉPARTITION DES ÉLÈVES SELON LE NOMBRE D'HEURES TRAVAILLÉES PAR SEMAINE DANS LE CADRE D'UN EMPLOI PENDANT LES ÉTUDES

Nombre d'heures	Nombre d'élèves	% d'élèves
N'occupe pas d'emploi	511	29,5 %
Entre 1 et 4 heures	32	1,8 %
Entre 5 et 9 heures	167	9,7 %
Entre 10 et 14 heures	247	14,3 %
Entre 15 et 19 heures	311	18,0 %
Entre 20 et 24 heures	264	15,3 %
25 heures et plus	193	11,2 %
Sans réponse	4	0,2 %
<b>Total</b>	<b>1 729</b>	<b>100 %</b>

Tableau 2<sup>1</sup>

### NOMBRE MOYEN D'HEURES CONSACRÉES PAR SEMAINE À L'ÉTUDE EN DEHORS DE LA CLASSE, À LA PRÉSENCE AUX COURS ET À UN EMPLOI CHEZ LES ÉLÈVES DU CÉGEP DE SAINTE-FOY

N <sup>bre</sup> d'heures moyen à l'emploi pendant l'année scolaire		N <sup>bre</sup> d'heures à l'étude en dehors de la classe	N <sup>bre</sup> d'heures de présence aux cours <sup>2</sup>	Total des heures par semaine consacrées à ces trois activités
CATÉGORIE	MOYENNE			
Aucune heure	0	13,2	23,4	36,6
Entre 1 et 9 heures	7,2	13,5	24,2	44,9
Entre 10 et 19	14,0	13,7	22,8	50,5
20 heures et plus	23,0	10,6	22,3	55,9

<sup>1</sup> Au total, le tableau porte sur 96 élèves fréquentant le Cégep de Sainte-Foy.

<sup>2</sup> Il s'agit du nombre d'heures de cours auxquels sont inscrits les élèves au Cégep de Sainte-Foy.



estiment plus souvent que leur emploi nuit à leurs études; ils ont un intérêt moindre pour les études; ils accordent plus d'importance à gagner rapidement de l'argent; ils doivent davantage travailler pour des raisons de subsistance; ils considèrent davantage que le collège n'est pas un milieu stimulant pour eux et ils éprouvent davantage de difficultés scolaires.

Tableau 3

MOYENNE SCOLAIRE DES ÉLÈVES SELON LE NOMBRE D'HEURES CONSACRÉES PAR SEMAINE À UN EMPLOI	
Nombre d'heures accordées à un emploi par semaine	Moyenne scolaire <sup>3</sup> Ensemble des répondants
0	76,1 %
1-4 h	80,9 %
5-9 h	77,6 %
10-14 h	77,5 %
15-19 h	76,2 %
20-24 h	74,9 %
25 h et +	71,5 %
<b>Moyenne générale</b>	<b>75,9 %</b>

Une analyse attentive des données, notamment de la moyenne scolaire des élèves qui travaillent de 20 à 24 heures par semaine pendant leurs études, nous fait par ailleurs considérer qu'il serait prudent de situer à 20 heures de travail rémunéré par semaine le seuil à ne pas franchir, car les risques d'échecs et d'abandons scolaires commencent à s'installer progressivement à compter de ce seuil.

Une digression: l'étude présente des moyennes statistiques. Elle sonne l'alarme à compter de 20 heures de travail rémunéré par semaine. Mais, pour certains élèves – notamment ceux étant en première session ou ceux étant plus faibles sur le plan scolaire – 10 ou 15 heures de travail rémunéré par semaine peut parfois se révéler trop exigeant pour eux, alors que certains vont réussir à équilibrer le tout en accordant 30 heures par semaine à un emploi. En d'autres termes, le seuil de 20 heures doit être considéré comme un point de référence qui ne nous dispense pas de tenir compte de la réalité individuelle de l'élève.

Dans l'esprit des collégiens, les études constituent leur priorité. Pour la majorité d'entre eux, le travail rémunéré figure comme élément « utilitaire » dans le contexte de leur parcours scolaire. Une minorité va accorder plus d'importance à l'emploi occupé qu'à ses études en raison des avantages immédiats qu'il lui procure, notamment sur le plan de l'accès à la consommation et au divertissement.

Les stratégies que les élèves adoptent pour concilier le travail et les études sont variées et découlent de leur situation personnelle. De fait, divers facteurs vont exercer une influence sur le point d'équilibre recherché entre le travail et les études,

dont le nombre d'heures de cours par semaine, les heures qui sont consacrées à un emploi, les exigences scolaires du programme de formation, la possibilité d'effectuer des travaux scolaires sur les lieux de travail, le type d'horaire de travail (horaire variable et de nuit, etc.), sans compter les valeurs de l'élève et la qualité du soutien financier parental aux études. Quant aux stratégies de conciliation travail et études, elles sont multiples: diminution du nombre de cours, pression auprès des employeurs pour réduire les heures de travail ou améliorer les conditions dans lesquelles celui-ci se fait, réduction du temps de loisirs, du temps de sommeil, meilleure gestion du temps et des déplacements au travail, etc.

Cependant, il existe un clivage marqué entre les élèves vivant chez leurs parents et les autres. Les premiers occupent un emploi pour se donner essentiellement plus de « confort » pendant leurs études, alors que les seconds sont davantage contraints à développer des stratégies de conciliation travail et études pour des motifs liés à la subsistance. Les entretiens réalisés auprès des élèves ont renforcé l'image de ce double portrait d'élèves ne vivant pas la même réalité au regard de l'emploi en lien avec les études collégiales.

*Dans l'esprit des collégiens, les études constituent leur priorité. Pour la majorité d'entre eux, le travail rémunéré figure comme élément « utilitaire » dans le contexte de leur parcours scolaire.*

#### PARAMÈTRES D'INTERVENTION

Les paramètres d'intervention à mettre de l'avant afin de favoriser la conciliation entre le travail et les études sous l'angle de la réussite scolaire se sont alimentés à trois sources: les élèves eux-mêmes, à

<sup>3</sup> Il s'agit de la moyenne des résultats scolaires cumulés au bulletin de l'élève.



travers leurs souhaits exprimés lors des entrevues de groupe; le point de vue d'intervenants dans quatre collèges participants<sup>4</sup> et des expériences recensées dans le réseau collégial.

Les échanges avec les intervenants des collèges nous ont permis d'identifier un préalable aux paramètres d'intervention, soit l'existence d'une culture commune au collège: une culture qui vise à valoriser la réussite et le monde du savoir, et qui interpelle l'ensemble des acteurs (élèves, personnel du collège, parents, etc.). C'est dans un tel cadre général que la réflexion sur les interventions pourrait, selon les intervenants, avantageusement être conduite, et ce, d'une manière efficace et durable.

Il y a également deux autres éléments fondamentaux qui ont été évoqués au cours de notre recherche par les intervenants: l'importance de favoriser l'engagement des élèves dans leurs études et la nécessité de les sensibiliser à l'influence potentielle du travail rémunéré sur la réussite scolaire.

D'une manière plus spécifique, à partir des données recueillies dans le cadre de notre étude, nous avons retenu cinq avenues d'intervention. Une première porte sur la possibilité que des stages puissent en partie être rémunérés. À la suite de la discussion sur les avantages et les inconvénients de cette avenue durant les entrevues que nous avons menées, il nous apparaît que la mise sur pied d'un comité de travail permettrait de l'explorer plus à fond.

La deuxième avenue retenue suggère de recourir davantage au tutorat entre les professeurs et les élèves pour mieux informer et sensibiliser ces derniers à l'influence du travail rémunéré sur leur parcours scolaire.

<sup>4</sup> Collège Ahuntsic, Cégep de Saint-Jérôme, Cégep de Sainte-Foy et le Centre d'études collégiales en Charlevoix.

Une troisième avenue porte sur la mise sur pied d'un service de consultation budgétaire dans les collèges, service qui soutiendrait les élèves dans leur démarche en vue d'établir des priorités pour éventuellement réduire le nombre d'heures qu'ils accordent à leur emploi.

Une quatrième voie d'intervention invite les collèges à développer des stratégies pour mieux impliquer les parents comme acteurs de la réussite scolaire, compte tenu que les résultats de l'étude confirment leur influence tangible, tout particulièrement sur la persévérance aux études.

Enfin, un dernier paramètre d'intervention a trait aux employeurs et au rôle du collège dans la communauté. L'étude recommande que les collèges identifient des moyens pour sensibiliser les employeurs à la contribution qu'ils pourraient apporter sur le plan de la réussite scolaire. La réalité des communautés étant très diversifiée, les participants n'ont pas proposé de développer un modèle unique. Cependant, l'exemple du Conseil régional de prévention de l'abandon scolaire (CREPAS), dans la région du Saguenay, fait voir la possibilité de collaborations fructueuses entre le milieu de l'éducation et celui des employeurs en faveur de la réussite scolaire.

*[...] ce serait à compter de ce seuil de 20 heures que la proportion des collégiens ayant des résultats inférieurs à 70 % augmenterait d'une manière significative.*

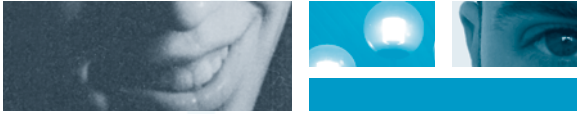
## CONCLUSION

En soi, le travail rémunéré pendant les études n'est pas un ennemi de la réussite scolaire. À faible dose, il peut même s'avérer être un facteur positif pour les études. Mais, à forte dose, soit 20 heures et plus par semaine selon nos résultats, il peut alors se poser en obstacle à un parcours scolaire réussi. C'est ce que révèle notre recherche, à l'instar d'autres études sur la question (Bonin, 2007; Bowlby et Mc Mullen, 2002). Pour sa part, une étude du Conseil supérieur de l'éducation (2008) souligne que ce serait à compter de ce seuil de 20 heures que la proportion des collégiens ayant des résultats inférieurs à 70 % augmenterait d'une manière significative.

Or, plus du quart des collégiens (27 %) consacrent 20 heures et plus sur une base hebdomadaire à un emploi. Selon nos résultats, ceux-ci se situent potentiellement dans une zone à risque sur le plan scolaire. De plus, personne ne sait si nous avons actuellement atteint un plateau à ce titre ou si la tendance poursuivra sa trajectoire ascendante, comme elle l'a fait depuis plus de 20 ans. Nous notons également que la moyenne des heures accordées par les élèves à un emploi (17 heures par semaine) est déjà largement supérieure à celle des heures qu'ils consacrent à leurs études en dehors de la classe (12 heures par semaine). De fait, l'emploi occupe beaucoup de temps dans le quotidien des élèves.

C'est dans une perspective générale de centration des élèves sur leurs études que nous croyons que les collèges doivent agir à titre préventif sur cette problématique de conciliation entre travail et études pour favoriser la réussite scolaire d'un plus grand nombre d'élèves. Nous espérons que les pistes proposées pourront ainsi contribuer à alimenter la réflexion dans les collèges pour mieux orienter les actions auprès des élèves. ●





## RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

BONIN, S., *Le projet ICOPE: prise de vue récente sur la conciliation études-travail-famille*, CAPRES, 2007. [En ligne] [http://www.uquebec.ca/capres/fichiers/art\\_UQ-nov-07.shtml](http://www.uquebec.ca/capres/fichiers/art_UQ-nov-07.shtml).

BOWLBY, J.W. et K. MC MULLEN, *À la croisée des chemins. Premiers résultats pour la cohorte des 18 à 20 ans de l'enquête auprès des jeunes en transition*, Ottawa, Développement des ressources humaines du Canada et Statistique Canada, Gouvernement du Canada, 2002.

CONSEIL SUPÉRIEUR DE L'ÉDUCATION, *Au collégial – L'engagement d'un étudiant dans son projet de formation: une responsabilité partagée avec les acteurs de son collège*, Avis à la ministre de l'Éducation, du Loisir et du Sport, Québec, Gouvernement du Québec, 2008.

GENDRON, B. et J. HAMEL, «Travail, valeurs et être jeune. Quel rapport?», dans G. Pronovost et C. Royer (dir.), *Les valeurs des jeunes*, Québec, Les Presses de l'Université du Québec, 2004, p. 129-148.

MARSHALL, K., *La vie bien chargée des adolescents*, Ottawa, Statistique Canada, n° 75-001-X1F au catalogue, 2007.

ROY, J., *Entre la classe et les "Mcjobs": portrait d'une nouvelle génération de cégépiens*, Coll. «Regards sur la jeunesse du monde», série Analyses et essais, Québec, Les Presses de l'Université Laval, 2008.

ROY J., J. BOUCHARD et M.-A. TURCOTTE, *La conciliation entre le travail et les études chez les collégiens: un paradigme en évolution. Étude sur le travail rémunéré en milieu collégial*, rapport de recherche PAREA, Québec, Cégep de Sainte-Foy et Observatoire Jeunes et Société, juin 2008.

Josée BOUCHARD, détentrice d'une maîtrise en service social, est professeure au département des Techniques de travail social au Cégep de Sainte-Foy. Elle est également chercheuse associée de l'étude publiée en 2008 sur le travail rémunéré et la réussite scolaire dans le réseau collégial. Elle a eu l'occasion de collaborer à une autre étude sur les activités parascolaires et la réussite scolaire publiée en 2007.

[josee.bouchard@cegep-ste-foy.qc.ca](mailto:josee.bouchard@cegep-ste-foy.qc.ca)

Jacques ROY est sociologue de formation. Il est professeur au département des Techniques de travail social au Cégep de Sainte-Foy et membre-chercheur à l'Observatoire Jeunes et Société. Auteur de diverses publications scientifiques sur les cégépiens et la réussite scolaire, il est chercheur principal dans l'étude sur le travail rémunéré et la réussite scolaire dans le réseau collégial, publiée en 2008, et auteur d'un nouvel essai, *Entre la classe et les "Mcjobs". Portrait d'une génération de cégépiens*, publié en 2008 aux Presses de l'Université Laval.

[jacques.roy@cegep-ste-foy.qc.ca](mailto:jacques.roy@cegep-ste-foy.qc.ca)

Marie-Anne TURCOTTE, détentrice d'un baccalauréat en service social, est professeure au département des Techniques de travail social au Cégep de Sainte-Foy. Par le passé, elle a également travaillé à l'association étudiante de ce même Cégep comme organisatrice communautaire. Elle est aussi chercheuse associée dans l'étude publiée en 2008 sur le travail rémunéré et la réussite scolaire dans le réseau collégial et a eu l'occasion de collaborer à une autre étude sur les activités parascolaires et la réussite scolaire publiée en 2007.

[maturcotte@cegep-ste-foy.qc.ca](mailto:maturcotte@cegep-ste-foy.qc.ca)



**QUE LA SÉRÉNITÉ  
DU TEMPS DES  
FÊTES SOIT  
UN HEUREUX  
PRÉLUDE À L'ANNÉE  
NOUVELLE !**